



Bilan de compétences

Envie de bouger, d'évoluer ?
Besoin de faire le point sur votre
parcours professionnel ?

Pour qui ?

- Salarié du secteur privé ou public
- Demandeur d'emploi
- Travailleur indépendant dont agriculteur

Pour quoi ?

- Faire le point sur sa carrière, ses motivations, aptitudes, besoins, atouts et limites
- Redynamiser son parcours professionnel
- Mettre en évidence ses compétences personnelles et professionnelles, prendre appui sur ses points forts
- Elaborer des projets réalistes (professionnels ou de formation) pour évoluer en externe ou en interne

Quel fonctionnement ?

- 1er rendez-vous sans engagement, dans les 15 jours ouvrés qui suivent votre demande
- 24 h maximum (cf www.services-public.fr)
- Sur une durée de 2 à 3 mois (modulable)
- Des RDV de 2 à 3 heures
- Tarif 100 € TTC de l'heure
- Un accompagnement individuel et sur mesure
- En présentiel et/ou à distance
- Evaluation de votre démarche tout au long du processus

Quels conseillers ?

- Formés et expérimentés
- Habilités à divers tests de personnalité / motivations / préférences au travail
- Riche de leur connaissance du marché de l'emploi et des parcours de formation



Indicateurs 2024

Taux de satisfaction du bilan de
compétences 4,9/5

Aucun abandon

Quelle localisation ?



Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de votre accueil



Comment se déroule le bilan de compétences ?

1 PHASE PRÉLIMINAIRE :

Analyser votre demande et vos besoins
Déterminer le format le plus adapté à votre situation
Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan :
calendrier, charte de coopération

2 PHASE D'INVESTIGATION :

Analyser votre parcours professionnel
Identifier vos compétences
Explorer vos valeurs et motivations
Elaborer un ou des projets professionnels
Vérifier leur pertinence et faisabilité

3 PHASE DE CONCLUSION :

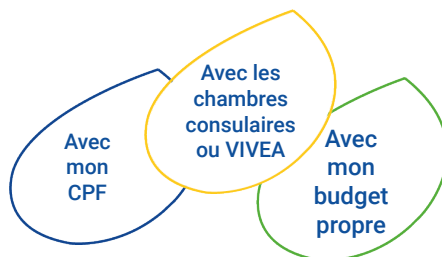
S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
Elaborer un plan d'action
Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels
Co-produire un document de synthèse personnel et confidentiel
Possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi à 6 mois

Comment financer le bilan de compétences ?

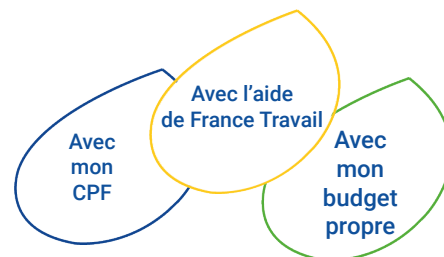
SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ OU PUBLIC



INDÉPENDANT



DEMANDEUR D'EMPLOI



Zoom sur le CPF

- Je m'inscris et/ou je me connecte sur mon compte formation (CPF)
www.moncompteformation.gouv.fr
- J'identifie mon prestataire en fonction de mon secteur géographique
- Pour nous trouver, inscrivez «APECITA» dans la barre de recherche formation
- Je peux contacter 2 ou 3 organismes différents pour trouver le conseiller qui répondra le mieux à mes attentes et avec qui je pourrai établir une relation de confiance
- Je choisis mon prestataire et je fais ma demande en ligne sur mon CPF en cliquant sur «s'inscrire à cette formation»
- J'obtiens un retour sous 48 h
- Je valide mon dossier avec l'organisme que j'ai choisi
- Je suis contacté par mon prestataire pour organiser mon bilan de compétences
- Le reste à charge est de 102,23 € quel que soit le montant de votre solde

